

# ***LOGO CABINET***



**Septembre 2021**

**LES ACTUALITÉS FISCALES, SOCIALES, JURIDIQUES ET  
PATRIMONIALES DU 1<sup>ER</sup> AU 30 SEPTEMBRE 2021**



A close-up photograph of a person's hands working at a desk. The left hand holds a silver pen, and the right hand is using a black calculator. In the foreground, a hand is pointing at a spreadsheet with various numbers. The background is slightly blurred, showing a person in a dark suit. A blue banner is overlaid on the left side of the image.

## Chapitre 1

# LES ACTUALITÉS FISCALES

## Plan indépendants : nouveautés fiscales

- Le « Plan Indépendants » présenté par le Gouvernement contient diverses mesures fiscales, parmi lesquelles figurent des aménagements relatifs à plusieurs régimes d'exonération des plus-values professionnelles. Affaire à suivre...



## Un cas vécu

- Une société loue une partie du domicile privé de son gérant pour y tenir des réunions et y recevoir ses clients. Estimant que ces locaux lui sont utiles dans le cadre de son activité, attestations de clients à l'appui, elle déduit les loyers versés de son résultat imposable
- Ce que refuse l'administration fiscale, pour qui rien ne justifie qu'elle utilise le domicile de son gérant, plutôt que les locaux de son siège social
- A tort ou à raison ?

## La réponse du juge

- A raison : parce que la société n'apporte aucun élément établissant l'existence et la fréquence des réunions dans ces locaux ou justifiant de son intérêt à y recevoir ses clients, la déduction des loyers est refusée

